

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
30'	Accueil. Mise en ambiance et présentation mutuelle. Présentation du programme de la journée.	Médiateur	Locaux EDAP
30'	Objectif : connaître un service culturel public destiné aux scolaires : l'EDAP, École Départementale des Arts et du Patrimoine. Visionnage illustré des missions de l'EDAP et des patrimoines. Découverte d'une antenne de ce service éducatif : le Port du Bec.	Médiateur	Salle pédagogique
45'	Objectif : comprendre la méthode de médiation et de conception d'activités pédagogiques de l'EDAP. Pré-requis des étudiants. Visionnage illustré du métier de médiateur et de ses documents de travail.	Médiateur	Salle pédagogique
1h	Objectif : vivre une séquence d'animation (thème et niveau scolaire au choix de l'enseignant). Mise en situation sur le lieu de l'activité avec le matériel associé. Analyse de la séquence.	Médiateur - Enseignant	Salle pédagogique ou extérieur
1h	Pique-nique	Enseignant	Salle pédagogique ou extérieur
1h15	Objectif : mettre en application la méthode EDAP. Test d'une autre séquence d'animation. A partir d'une commande de l'EDAP, réflexion en petits groupes et propositions. Partage sur la faisabilité des idées.	Médiateur - Enseignant	Salle pédagogique et/ou extérieur
45'	Objectif : découvrir les autres activités de l'antenne. Exploration des autres thématiques. Manipulation d'outils pédagogiques.	Médiateur	Salle pédagogique et/ou extérieur
15'	Échanges, questions, ressentis.	Médiateur - Enseignant	Salle pédagogique

Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.

À NOTER

Durée : 1 journée
 Tarif : 5 € par élève (du 01/11 au 31/03)
 6 € par élève (du 01/04 au 31/10)

- Prévoir de garder le car à disposition pour un éventuel déplacement selon le programme défini ensemble.

- Prévoir une tenue adaptée à la météo et au programme choisi (chaussures fermées ou bottes en caoutchouc).

RENDEZ-VOUS

Le Port du Bec
85230 BOUIN



PROGRAMMES SCOLAIRES

D'après les BOEN en vigueur
 DÉCOUVERTES PROFESSIONNELLES

CONSIGNES DE VISITE

Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.

ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : Circulaire du 13 juin 2023
Maternelle	6 accompagnateurs dont l'enseignant	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves
Elémentaire	3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves
Collège Lycée	2 accompagnateurs dont l'enseignant	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

RESPECT DES LIEUX

Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet. En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

RESPECT DES AUTRES

- Rester discret** (ne pas courir, ne pas crier).
- Éteindre les téléphones portables.
- Ne pas fumer ou vapoter.
- Respecter le travail des professionnels de la mer.

PENSEZ-Y

- Prévoir des vêtements et chaussures adaptés** à la météo et à l'activité choisie (cf programme).
- Pour certaines activités, **prévoir de garder le car à disposition** pour les déplacements autour du port prévus dans le programme.

PIQUE-NIQUE ZÉRO DÉCHET

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, rapporter vos poubelles à l'établissement pour les trier et ramener tout aliment non consommé.** Comment préparer une pause éco-responsable réussie ? En veillant par exemple à limiter le nombre d'emballages plastiques ou aluminium, et en privilégiant les gourdes ou récipients réutilisables.